



Pensionné, pourquoi rester membre

Création : mercredi 9 décembre 2020 10:31

Pensionnés, votre combat syndical n'est pas encore terminé !!!

Le SNPS est le seul syndicat qui s'occupe spécifiquement de la catégorie des policiers et gendarmes pensionnés.

Au cours de l'histoire, la défense des intérêts de nos pensionnés s'est progressivement développée.

En 1934, lors de la fondation de notre association, une association d'inspiration syndicale n'aurait pas eu l'ombre d'une chance de s'implanter. A l'époque, avec les moyens qui étaient à leur disposition, les pensionnés sont parvenus à obtenir certains droits pour les actifs. Evidemment, ceux qui étaient à la retraite pouvaient aussi en récolter les fruits.

Aujourd'hui, actifs et pensionnés se complètent, et une solidarité s'est établie, dont d'autres syndicats ne peuvent que rêver. Toute association de pensionnés, de quelque bloc politique que ce soit, peut s'occuper des problèmes des pensionnés mais pas des problèmes de ceux qui ont appartenu aux services de police. De par sa structure et son expérience spécifiques, **le SNPS est la seule association qui peut s'occuper du destin des gendarmes et policiers mis à la retraite**, comme il apparaît ci-après.

Aspirations financières

Le SNPS a pris sous son aile tous les pensionnés qui ont été défavorisés par la réforme des polices. Pensez par exemple au blocage des salaires, qui a empêché l'application d'une péréquation automatique. Nous sommes les seuls à nous être battus et à avoir continué de militer pour une correction. Nous n'avons pas oublié la suppression complète promise de la cotisation de solidarité, de même que cette autre exigence : un pécule de vacances pour tout fonctionnaire pensionné. Nous ne pouvons pas accepter que la débâcle financière de l'État conduise à une contribution supplémentaire des policiers pensionnés ou futurs pensionnés, bien au contraire.

Structure de fonctionnement

Une bonne structure contribue à un bon fonctionnement. Il y a un responsable pensionné par province. Au sein des sections, les délégués locaux sont là pour assister les pensionnés en



Pensionné, pourquoi rester membre

Création : mercredi 9 décembre 2020 10:31

toutes circonstances. Ils reçoivent pour ce faire une formation ad-hoc. En outre, les délégués provinciaux se réunissent régulièrement, chacun dans leur région linguistique, pour échanger des données, des connaissances et des idées.

Les délégués locaux sont intégrés au sein de leur province ou section.

Assistance

Les délégués sont en mesure de proposer l'aide nécessaire en cas de NAPAP, de départ à la retraite, de maladie, de décès, et de tout problème lié à la pension, qu'il s'agisse de pensions de guerre, pensions de survie et/ou de rentes, de la première intervention du package d'assurances ou d'autres problèmes sociaux. Nous avons des contacts étroits avec d'autres associations, auprès desquelles nous défendons les intérêts de nos membres (entre autres FSSPOL – Mutuelle de secours - INIG - ANIA - SSD GPI).

Nous calculons au mieux et comparons les pensions futures pour les candidats à la retraite.

S'il y a le moindre doute, nous contrôlons le calcul SPF Pensions. Ne jamais exclure la possibilité d'une erreur. Sur dix ans, nous avons pu constater un calcul ou un versement erroné pour 4 membres sur 10. Comme quoi...

Une assistance est également accordée lorsqu'une aggravation de l'invalidité est demandée.

Nous faisons le nécessaire concernant les demandes du statut de reconnaissance national et procurons toute information nécessaire pour obtenir des allocations sociales.

Assurance

En tant que pensionné, vous avez le privilège de vous affilier à un package d'assurances inégalable et de grande qualité ainsi que de profiter de prix avantageux pour diverses assurances individuelles (via la SA COVER-ZAVENTEM). Cette possibilité s'améliore et s'étoffe d'années en années.

Information



Pensionné, pourquoi rester membre

Création : mercredi 9 décembre 2020 10:31

Les pensionnés peuvent toujours nous demander, de préférence par courrier ou par e-mail, de leur envoyer des informations. Une réponse motivée est envoyée à chaque fois, et les questions les plus intéressantes sont reprises dans la présente revue des membres.

Une newsletter est publiée régulièrement, contenant les dernières infos pour les délégués.

Le site web a été remanié et les pensionnés peuvent aussi y récolter des informations.

Un aide-mémoire pension est disponible sur le site S.N.P.S.

Cérémonies

Nous tenons à être présents aux différentes cérémonies : Sorinnes, Edemolen, Oostakker-Rieme - Visé et en d'autres lieux. Dans la mesure du possible, nous accompagnons nos membres décédés jusqu'à leur dernière demeure (éventuellement avec un drapeau de la section).

Activités et Tourisme

Une journée des Pensionnés est organisée chaque année dans chaque régime linguistique en plus des activités provinciales spécifiques. Il vous aussi loisible de voyager avec l'amicale des Pensionnés qui organise chaque année un voyage découverte à l'étranger.

Solidarité

Cette notion reste centrale. Nous savons par expérience qu'elle est toujours d'actualité ! Ce n'est que de cette manière qu'on fait bouger les choses. Nous n'avons pas besoin de printemps arabe pour nous en convaincre.

Bien à Vous.

Plus forts ensemble



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

Pensionné, pourquoi rester membre

Création : mercredi 9 décembre 2020 10:31

Marcel De Loof (2015)

Christian André (2020)